

PROCES VERBAL 3/2015



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Avril 2015

L'An Deux Mil Quinze et le 13 Avril, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS— Anne-Marie BARRERE - Sylvie ANQUETIN- Yves MOITY- André ETCHEGOIN-Bernard HALTY- Maurice MARTINEZ - Martine SEMPIETRO.

Absents excusés : Pierre CANDALOT DIT SECALOT (procuration à André BERNOS) - Annie ETCHEGOYHEN (procuration à Sylvie ANQUETIN)- Alain PIERRINE (procuration à Anne-Marie BARRÈRE)- Patou LENDRES (procuration à Yves MOITY)- Frédéric PALACIO-Betty ZAGO.

Absente : Carole IRLIK

Secrétaire de Séance : Anne-Marie BARRERE.

ORDRE DU JOUR

1. **2015-18-19-20 Budgets 2015.**
 2. **2015-21 Taxes d'imposition 2015.**
- Informations diverses**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 Mars 2015, transmis à l'ensemble des membres, a fait l'objet de modifications :

*Demande d'Yves MOITY que soit ajouté sur le compte-rendu que la Présidente du Syndicat d'Assainissement est également déléguée d'AGNOS.

*Eclaircissements demandé par André ETCHEGOIN à propos de l'intervention sur le Syndicat d'Assainissement et d'Eau.

Yves MOITY, André BERNOS et Anne-Marie BARRÈRE apportent les éclaircissements demandés, Monsieur Le Maire faisant un bref historique et précisant que Le Maire et le Conseil Municipal fait confiance aux délégués pour intervenir au Syndicat au nom de la Commune d'AGNOS.

1. 2015-18 : Vote du Budget Primitif Commune 2015

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 de la Commune :

Investissement

Dépenses : 149 046,00 €

Recettes : 149 046,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 602 215,00 €

Recettes : 602 215,00 €

Vote à l'unanimité.

2015-19 : Vote du Budget Primitif Lotissement 2015

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 du Lotissement Bioclimatique :

Investissement

Dépenses : 437 742,00 €

Recettes : 437 742,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 624 554,00 €

Recettes : 624 554,00 €

Vote à l'unanimité.

2015-20 : Vote du Budget Primitif C.C.A.S. 2015

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 du C.C.A.S. :

Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 643,00 €

Recettes : 1 643,00 €

Vote à l'unanimité.

2. 2015-21 : Taxes d'imposition 2015

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2015 de percevoir le produit fiscal pour un montant de 174 376 €.

Ouï l'exposé du maire et après en avoir délibérer,

Le Conseil Municipal

DECIDE que le produit fiscal pour l'année 2015 sera de 174 376 €

FIXE les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2015	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation 1 207 000	7,25 %	87 508 €
Taxe foncière foncières bâtie 648 600	11,00%	71 346 €
Taxe foncière non-bâtie 22 200	34,79%	7 723 €

Fin du Conseil Municipal 22h45

**La secrétaire de séance :
A.M. BARRÈRE**